

Le Ruban Rouge



" L'armée, c'est la Nation. Les soldats ne sont que les enfants des citoyens. Si l'on distinguait les hommes en militaires et civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y'a qu'une Nation "

Napoléon Bonaparte (1769–1821) répondant à Mathieu Dumas qui souhaitait que la Légion d'honneur soit réservée aux seuls militaires.

Bulletin n° 15 - Avril 2015

Section de la Vienne de la

Société des Membres de la Légion d'Honneur

Éditorial du Président

ADHERER sans PARTICIPER !

Est-ce concevable ?

Les mots ayant un sens, il est normal de penser qu'une « adhésion » ne peut se concevoir sans participation.

C'est l'interprétation logique de bien des légionnaires qui n'adhèrent pas ou qui retardent leur adhésion à la SMLH parce qu'ils estiment tout simplement que leur situation du moment ne leur permet pas un tel engagement.

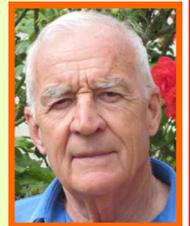
Cette attitude au demeurant courante n'interdit cependant pas de leur suggérer que l'adhésion reste possible sans qu'il soit nécessaire

dans un premier temps (par définition indéterminé) d'agir ou de collaborer.

OUI, il est possible d'adhérer sans participer, c'est même souhaitable quand une telle situation l'impose, parce qu'une adhésion de cette nature devient un véritable soutien afin que la section puisse tenir avec succès le rôle qui lui est dévolu dans les nouveaux statuts de Mai 2012.



Yvan ROCH
Président de la
Section de la Vienne



Communication et Solidarité

Naguère, notre Société affichait clairement sa raison d'être : « **L'entraide** ». Les aléas de notre époque ont gommé ce mot magique, remplacé par une vision matérialiste imposée des choses. Nous apprenons souvent incidemment que tel ou tel sociétaire - généralement âgé - a été victime d'un accident, parfois invalidant, ou souffre, chez lui ou dans un établissement spécialisé, d'une solitude morale lourde à assumer tant pour lui que pour son éventuel conjoint. **N'oublions jamais que l'entraide reste notre fonction première** et qu'il est impératif de faire remonter vers l'encadrement de la section toute information de ce genre afin que puissent être prises sans tarder les actions appropriées.

Dans ce numéro :

Éditorial du Président	1
Communication et Solidarité	1
Expositions « Les Ordres nationaux » en 2015	1
Vie de la Section - Mouvements	2
Jan-Roch COIGNET, Premier chevalier de l'Empire	3
Un jour parmi d'autres	4
Un jour parmi d'autres (suite et fin)	5
Un bienfaiteur poitevin	6
Le français qui pleurait	7
La L.H. et le Gouvernement de Défense nationale	8
Infos du Siège	8
Le saviez-vous ?	8
Le coin du Secrétaire	8

Expositions « Les Ordres nationaux » en 2015

Exposition à Loudun

Faisant suite aux expositions de Montmorillon et Lussac-les-Châteaux en 2014 et de présentations de la Légion d'honneur plus anciennes, notamment lors du Bicentenaire au Conseil Régional à Poitiers et aux Arènes, l'exposition « Les Ordres nationaux » sera installée dans le Hall et le Salon d'honneur de la Mairie de Loudun du 8 au 13 juin 2015. Le vernissage aura lieu le vendredi 5 juin à 18h00 et chacun est cordialement invité.

Exposition à Poitiers

Par ailleurs, notre exposition de la Légion d'honneur se tiendra du 30 novembre au 12 décembre en l'Hôtel de Département. De plus amples informations seront portées à votre connaissance dès l'organisation arrêtée.

Vie de la Section

In Memoriam

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Date du décès
MADAME	JEANNE	LEFORT	860004	—	DECEDEE LE 31/10/14
MADAME	JACQUES	GANDON	860004	—	DECEDEE LE 01/12/14
MONSIEUR	JEAN	BENARD	860004	CH	DECEDE LE 04/12/14
MAÎTRE	BERNARD	MENUT	860004	CH	DECEDE LE 04/12/14
MADAME	CHRISTIAN	HERY	860001	—	DECEDEE LE 14/01/15
MADAME	ALINE	CARRETIER	860001	—	DECEDEE LE 20/03/15



Ils nous ont quittés pour rejoindre d'autres cieux :

Civilité	Prénom	Nom	Comité	Grade LH	Code postal	Ville de destination
MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL	CHRISTOPHE	JEANJEAN	860004	CH	75	PARIS
MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL	PASCAL	ROSENPLAC	860004	CH	24	PRIGONRIEUX
MONSIEUR	ROLAND	SIR	860003	CH	79	PAMPROUX



Ils nous ont rejoints :

Civilité	Prénom	Nom	Ville	Comité	Grade LH
MONSIEUR	PETER	ALLAN	VOUNEUIL SOUS BIARD	860005	CH
MONSIEUR	PHILIPPE	AUBIN	LIGUGE	860005	CH
MONSIEUR L'ADJUDANT-CHEF	ROLAND	BONNEL	CHÂTELLERAULT	860001	CH
MADAME	FRANCOISE	DUJARDIN	MIGNALOUX-BEAUVOIR	860001	CH
MAÎTRE	JEAN-PIERRE	CHANTECAILLE	COUHE-VERAC	860003	OF
MADAME	ANNE-MARIE	FREZOULS	POITIERS	860004	—
MONSIEUR	PAUL	FROMNTEIL	CHÂTELLERAULT	860001	CH
MONSIEUR	CHRISTIAN	MARCADEUX	BUXEROLLES	860001	CH
MONSIEUR LE PROFESSEUR	PAUL	MENU	POITIERS	860004	CH
MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL	MICHEL	VIAUT	CHÂTELLERAULT	860001	CH
MADAME	KATHERINE-MARIE	WEINLAND	CHÂTELLERAULT	860001	CH

Jean-Roch COIGNET, Premier chevalier de l'Empire



Jean-Roch Coignet naît à Druyes-les-Belles-Fontaines, le 16 août 1776. Enfant pauvre, presque abandonné à lui-même, bien que fils d'aubergiste, Coignet est conscrit en 1799. Jusqu'en 1815, et Waterloo, Coignet participe à toutes les campagnes du Consulat et de l'Empire. Il assista notamment aux batailles ou combats suivants : Montebello, Marengo (1800), où il obtient un fusil d'honneur ; Ulm, Austerlitz (1805) ; Iéna, Eylau, prise de Berlin (1806-1807) ; Somosierra, prise de Madrid (1808) ; Eckmühl, Essling, Wagram (1809) ; Smolensk, Moskowa (1812) ; Lützen, Bautzen, Dresde, Hanau (1813) ; campagne de France (1814) (14 combats ou batailles) et Waterloo (1815). Jean-Roch Coignet termine sa carrière militaire comme capitaine de la Garde impériale et officier de la Légion d'honneur. Ayant participé à seize campagnes et quarante-huit batailles, il n'a curieusement jamais été blessé. Chevalier depuis le 25 prairial an XII, promu officier de l'ordre durant les Cent-Jours, il ne fut officiellement autorisé à porter cette dernière décoration qu'en 1847, en référence à une ordonnance de 1831 sur les décorations accordées pendant les Cent-Jours.

Retiré à Auxerre, où il tient un bureau de tabac, Jean-Roch Coignet commence à écrire ses souvenirs après le décès de son épouse, survenu en août 1848. Ceux-ci furent d'abord publiés à Auxerre entre 1851 et 1853 sous le titre « *Aux vieux de la vieille* ». Jean-Roch Coignet décéda à Auxerre le 10 décembre 1865.

Extrait des « Cahiers du Capitaine COIGNET (1776-1850)

.....

QUATRIEME CAHIER
MA DÉCORATION. - JE SUIS EMPOISONNÉ. - RETOUR AU PAYS.
LE CAMP DE BOULOGNE ET LA PREMIERE CAMPAGNE D'AUTRICHE.

Fait général des grenadiers à pied, le général Dorsenne forma un deuxième régiment. La garde devint nombreuse et, par sa sévérité, il en fit un modèle de discipline. Sévère et juste, soldat à toute épreuve, brillant sur le champ de bataille comme aux Tuileries, voilà le portrait de ce général. On fit venir les sous-officiers et soldats marqués pour recevoir la croix, et nous nous trouvâmes dix-huit cents dans la garde.

Le 14 juin 1804, la cérémonie eut lieu au dôme des Invalides. Voilà comme nous étions placés : à droite en entrant, sur des gradins jusqu'en haut, était la garde; les soldats de l'armée étaient à gauche sur des gradins pareils, et les invalides étaient au fond jusqu'au plafond. Le corps d'officiers occupait le parterre; toute la chapelle était pleine.

Le Consul arrive à midi, monté sur un cheval couvert d'or, les étriers étaient massifs en or. Ce riche coursier était un cadeau du Grand Turc; on fut obligé de mettre des gardes autour pour ne pas le laisser approcher (ce n'était que diamants sur la selle).

Il se présente; le plus grand silence règne dans la chapelle, il traverse tout ce corps d'officiers et va se placer à droite, dans le fond, sur son trône; Joséphine était en face, à gauche, dans une loge; Eugène, au pied du trône, tenait une pelote garnie d'épingles, et Murat avait une nacelle remplie de croix. La cérémonie commence par les grands dignitaires, qui furent appelés par leur rang d'ordre. Après que toutes les grandes croix furent distribuées, on fit porter une croix à Joséphine dans sa loge sur un plat que Murat et Eugène lui présentèrent.

Alors on appela : « Jean-Roch Coignet! » J'étais sur le deuxième gradin; je passai devant mes camarades, j'arrivai au parterre et au pied du trône. Là, je fus arrêté par Beauharnais qui me dit : « Mais on ne passe pas. » Et Murat lui dit : « Mon prince, tous les légionnaires sont égaux; il est appelé, il peut passer. »

Je monte les degrés du trône. Je me présente droit comme un piquet devant le Consul qui me dit que j'étais un brave défenseur de la patrie et que j'en avais donné des preuves. A ces mots : « Accepte la croix de ton Consul », je retire ma main droite qui était collée contre mon bonnet à poil, et je prends ma croix par le ruban. Ne sachant qu'en faire, je redescendis les degrés du trône en reculant, mais le Consul me fit remonter près de lui, prit ma croix, la passa dans la boutonnière de mon habit et l'attacha à ma boutonnière avec une épingle prise sur la pelote que Beauharnais tenait. Je descendis et, traversant tout cet état-major qui occupait le parterre, je rencontrai mon colonel, M. Lepreux, et mon commandant Merle, qui attendaient leurs décorations. Ils m'embrassèrent tous les deux au milieu de tout ce corps d'officiers, et je sortis du dôme.

Je ne pouvais avancer, tant j'étais pressé par la foule qui voulait voir ma croix. Les belles dames qui pouvaient m'approcher, pour toucher à ma croix, me demandaient la permission de m'embrasser ; j'ai vu l'heure que j'allais servir de patène à toutes les dames et messieurs qui se trouvaient sur mon passage. J'arrivai au pont de la Révolution, où je trouvai mon ancien régiment qui formait la haie sur le pont. Les compliments pleuvaient de tous côtés; enfin, pressé de toutes parts, je finis par entrer dans le jardin des Tuileries, où j'eus bien du mal à pouvoir gagner ma caserne. En arrivant à la porte, le factionnaire porte les armes. Je me retourne pour voir s'il n'y avait pas d'officier près de moi, et j'étais tout seul. Je vais près du factionnaire, je lui dis : « C'est donc pour moi que vous portez les armes? Oui, me dit-il, nous avons la consigne de porter les armes aux légionnaires. »

.....

Cette relation très détaillée est toutefois couramment remise en cause sur de nombreux sites à vocation historique, Jean-Roch Coignet étant désigné comme « l'un des premiers décorés de la Légion d'honneur ». Il semble en effet n'exister aucun autre témoignage confortant son récit.



Insigne de la promotion 2000-2002 de l'École Militaire Inter-Armes



Maison d'Auxerre où mourut le capitaine Coignet en 1865.

Un jour parmi d'autres ...



Officier affecté au Bureau du Service National de Poitiers, je fus désigné de juin à octobre 1993 pour servir en qualité d'Observateur Militaire dans le Cadre de l'Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC). Nous devions veiller au désarmement des diverses factions, et à la préparation et au bon déroulement des élections. Après quelques petits soucis dans mon premier poste dans la province de Praeh Vihear, j'eus la chance d'être redéployé à Siem Reap, à quelques kilomètres des temples d'Angkor. Ce jour-là, comme les autres, nous devions nous rendre dans un minuscule hameau où les khmers rouges s'étaient livrés à un harcèlement la nuit précédente. Traditionnellement, les patrouilles d'observateurs de l'ONU se composent de deux véhicules 4x4 et deux personnels dans chaque.

Août 1993

Six heures du matin : après un solide petit déjeuner, l'équipe prend la route en direction du village désigné au cours de la vacation radio, à une petite cinquantaine de kilomètres. La chaussée, déjà en piteux état dans les faubourgs de la ville, devient très chaotique en rase campagne; pistes dont le revêtement a depuis longtemps disparu en larges plaques, trous plus ou moins profonds, bords effondrés dans les rizières en contrebas, nous imposant parfois de traverser des coupures emplies d'eau à mi-hauteur des portières. C'est ici habituel.

Vers sept heures, nous arrivons dans un gros bourg, à une trentaine de kilomètres de notre départ, où nous rendons visite à un jeune médecin belge arrivé quelques jours plus tôt. Ces rencontres sont bien sûr importantes pour notre mission car source de nombreux renseignements d'ambiance. Devant un thé, il nous fait part de sa surprise outrée lorsque, inspectant son « hôpital », il a découvert une malade âgée, abandonnée dans un bâtiment à l'écart. Il nous explique que les soignants autochtones, la considérant comme perdue, l'ont installée là pour qu'elle y meure et que c'est la coutume. Difficile à comprendre pour un médecin occidental ... Pressés de rejoindre notre lieu de mission, nous repartons après avoir convenu que nous prendrions le déjeuner en commun.

Arrivés au hameau incriminé, nous recueillons les témoignages du chef de village et des quelques habitants. La routine, tant pour nous que, malheureusement, pour eux. À la suite de son témoignage, le chef veut nous faire voir un temple érigé sur une colline proche. Cet édifice a fait l'objet de violents combats, a été pris et repris à diverses périodes aux khmers rouges. Pour y accéder, nous devons traverser un petit ruisseau d'une cinquantaine de centimètres de profondeur et, bien sûr, sans pont. Je croise les doigts mentalement pour qu'aucune mine n'ait été oubliée dans le fond car le plus gros problème, au Cambodge, ce sont quand même les mines. Tout se passe bien et nous montons un raidillon pour atteindre notre objectif; je vois qu'il est piégé la nuit à l'aide d'une mine fixée d'un côté et

d'un câble qui pend lamentablement sur le bord du chemin le jour et qui sera tendu au travers de celui-ci la nuit. Lorsque nous pénétrons dans le temple, nous constatons avec tristesse que non seulement il a servi de lieu de bivouac mais que toutes les statuettes de Bouddha ont été décapitées et jetées en vrac au sol. Certaines de celles-ci semblent datées de plusieurs siècles et je pense au gâchis culturel, au delà de l'aspect religieux. Nous repartons ...

De retour vers midi auprès de notre ami médecin, nous le retrouvons, pâle et défait. Un peu surpris qu'il mette tant de temps à réagir à sa découverte matinale, nous l'interrogeons : il nous explique alors ce qui s'est produit ce matin, peu après notre départ. Une explosion sourde a retenti, fait relativement courant au demeurant compte tenu du nombre de mines et d'obus non explosés parsemant la campagne environnante. Quelques minutes plus tard, il a vu arriver un automobiliste qui a déposé un blessé et indiqué qu'à trois kilomètres de là, un camion



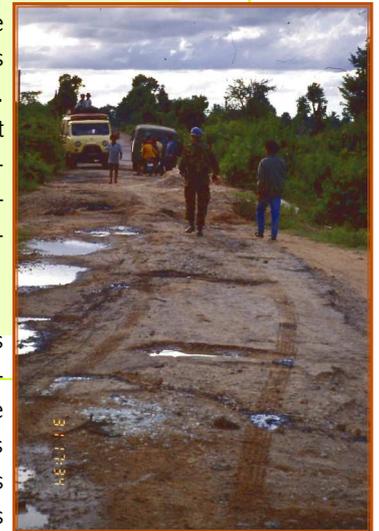
La charge avait été judicieusement placée en un point de passage obligé.

lourdement chargé de marchandises et de passagers avait sauté sur un « pont ». Le véhicule était détruit et, outre l'homme qu'il amenait, sérieusement atteint, plusieurs autres souffraient de blessures diverses, plus ou moins sérieuses, et rejoindraient ultérieurement. Le médecin nous décrit les blessures de l'homme, polycrêlé par les éclats, une jambe notamment, qu'il nous déclara perdue dans les conditions actuelles du service sanitaire local. Il regretta d'ailleurs cette situation car, nous dit-il, ce membre aurait vraisemblablement été sauvé dans un hôpital des pays environnants. Donnant les premiers soins au blessé parfaitement conscient, il le « stabilisait » quand il vit un véhicule de l'ONU s'arrêter devant son éta-

blissement. Demandant au conducteur, un observateur militaire africain, de transférer d'urgence le blessé à Siem Reap, celui-ci lui opposa une courtoise - et gênée - fin de non-recevoir car, expliqua-t-il, les règlements de l'ONU interdisaient de monter à bord un personnel civil non-accrédité. Tête et désespoir du médecin.

Je crois qu'il convient ici d'expliquer avant toute chose la position de cet observateur. Les missions extérieures présentent pour tout

(Suite page 5)



Une piste « habituelle ». L'explosion a eu lieu à l'avant gauche du personnage central.

Un jour parmi d'autres ... (suite et fin)

(Suite de la page 4)

observateur un double aspect :

- * passionnant au plan professionnel par la découverte d'un nouveau cadre d'emploi et la multiplicité des missions qui sont alors confiées,
- * intéressant au plan pécuniaire car à la solde habituelle augmentée d'un coefficient destiné à pallier les dépenses de la vie locale s'ajoute un défraiement donné par l'ONU.

Si, pour un observateur occidental, la différence de traitement entre celui de son pays et celui de la mission est intéressant, il devient vital pour l'observateur issu d'un pays en voie de développement car l'écart entre ces deux notions n'a plus rien à voir. Par ailleurs, une partie de ce qu'il reçoit est parfois ponctionné par des responsables de son propre pays. Aussi est-il hors de question qu'il soit rapatrié avant la fin de la mission; or enfreindre une règle de l'ONU peut être cause d'un « vol bleu »(*).



Des passages parfois limites ...

Revenons à notre médecin et à son blessé. À part ce véhicule officiel, pas d'autre automobile en vue. Son regard se porte alors sur une moto, engin très populaire (et moins cher qu'une auto) pouvant transporter allègrement une famille et ses bagages. Il arrête le pilote, seul, et lui enjoint de transporter son blessé à l'hôpital de Siem Reap. Grande conversation entre les trois parties, le motocycliste expliquant le temps perdu et les frais entraînés par le voyage, le blessé ne voulant absolument pas utiliser cette « ambulance » et le médecin tentant de concilier l'urgence de la situation, l'absence d'autres solutions et la modicité de ses revenus.

Un certain temps après, on vit partir en direction de la ville un conducteur de moto rêvant sans doute aux pleins nombreux qu'il allait pouvoir faire, un blessé pétrifié - au membre immobilisé - faisant fonction de pied à perfusion en tenant la poche bien haute, et un médecin se demandant sans doute si son choix de l'action humanitaire était si judicieux que cela.

Du frugal repas qui suivit, je me souviens surtout de la convivialité. Jusqu'à la fin de mon séjour, chaque fois que la mission le permettait, j'ai rendu visite au « Toubib » qui, je crois, appréciait surtout le fait de pouvoir parler français dans ce milieu presque exclusivement anglophone.

Ce jour-là, il était dit que la mission serait mouvementée; au retour vers la ville, effectuant un crochet pour prendre contact avec les autorités d'un village, l'état de la piste inondée allait me jouer un mauvais tour : comment pouvoir, en effet, suivre une diguette disparaissant sous les eaux ? Ma roue avant plongea dans un trou et le châssis du véhicule se plaqua sur la terre; inutile donc de penser, malgré quelques essais, s'en sortir seul. Un véhicule à haute mobilité chenillé vint me tirer de cette position inconfortable et le retour à Siem Reap se fit sans autre souci.



Le début d'une (assez) longue attente ...

De l'enquête menée sur le piégeage du ponceau, il devait ressortir que le dispositif avait été mis en place par des khmers rouges la veille au soir. Nos deux 4x4 étaient donc passés sur cette chaussée sans problème ... ça n'était pas notre jour.

Ces faits m'ont permis de tirer plusieurs enseignements :

- * primo, le célèbre « système D » s'exporte très bien;
- * secundo, tout problème a sa solution, dès lors qu'on réfléchit un peu;
- * tertio, c'est quand je suis revenu en France et que j'ai eu le recul nécessaire que j'ai vraiment réalisé la chance que nous avons, notamment en matière de santé où, de nos jours, le moindre bobo envoie aux « Urgences » où nous refusons la moindre attente.

Quel plaisir ce fut d'aider cet infortuné pays, si attachant.



Angkor Vat
Danseuses Apasara

(*) Le « vol bleu » est l'appellation familière au sein des membres des opérations extérieures et, par extension, de l'armée française du rapatriement anticipé pour raison disciplinaire.

Un bienfaiteur poitevin

Camille Guérin

Poitiers, 22 décembre 1872 – Paris, 9 juin 1961



Portrait photographique de Camille Guérin
Paris, Académie nationale de médecine
© Académie de médecine, DR

À l'issue de sa scolarité au lycée Descartes de Châtelleraut, Camille Guérin entre, à 20 ans, à l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Au cours de ses études, il se passionne pour les travaux de laboratoire et se fait remarquer par le professeur Nocard, directeur de l'école et disciple de Pasteur. En 1896, il obtient son diplôme.

Un an plus tard, Albert Calmette, chargé par Pasteur de créer un institut à Lille, fait appel à Camille Guérin. Celui-ci y exerce les fonctions de préparateur et se consacre, à partir de 1900, à deux thèmes de recherche : la vaccine jennérienne (vaccin antivariolique) et la tuberculose.

En 1905, il est nommé par Albert Calmette chef de laboratoire de la vaccine jennérienne de l'institut Pasteur de Lille. À partir de 1908, il entreprend des recherches qui mèneront ultérieurement à la découverte du vaccin antituberculeux, mais elles seront temporairement interrompues par la guerre de 1914.

Alors qu'Albert Calmette est appelé à Paris afin d'assurer la sous-direction de l'Institut Pasteur, Camille Guérin devient, en 1919, chef de service à l'Institut Pasteur de Lille. La collaboration entre les deux chercheurs se poursuit néanmoins. Ils étudient, depuis 1908, une souche de bacille de la tuberculose, isolée à partir d'une mammite tuberculeuse bovine. Après de nombreuses cultures successives de ce bacille sur milieux biliés glycinés, Calmette et Guérin obtiennent, en 1921, une souche de bacilles tuberculeux qui ne détermine plus de lésions chez l'animal, même à des concentrations très élevées. Les premiers essais vont conclure à l'innocuité et au pouvoir protecteur de cette souche contre la transmission de la tuberculose bovine. Ainsi fut découvert le BCG (sigle qui, à l'origine, désignait le « Bilié Calmette Guérin » et non le « Bacille Calmette Guérin »), d'abord destiné à prévenir la tuberculose chez les bovins.

Rapidement, le problème de la vaccination par le BCG va se poser pour l'homme. Weill-Hallé, le célèbre médecin, propose à Albert Calmette de vacciner un jeune enfant très exposé au risque de tuberculose. Avec Camille Guérin, il accepte cette proposition d'une première vaccination, réalisée avec succès le 18 juin 1921. La vaccination antituberculeuse était découverte ; elle est devenue le B.C.G.

En 1928, Camille Guérin devient chef du nouveau service du B.C.G. à l'Institut Pasteur de Paris.

Il est élu, en 1935, membre de l'Académie de médecine puis il recevra la grande médaille de vermeil de la ville de Paris en 1952 ; il sera promu Grand officier de la Légion d'honneur en 1958.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et publications.

Il décèdera à l'âge de 88 ans, à l'Institut Pasteur de Paris où, depuis sa retraite, il occupait une modeste chambre.

Le nom de Camille Guérin évoquera, pour toujours, la découverte du vaccin préventif contre la tuberculose.

Jacques Frottier
membre de l'Académie nationale de médecine

Le français qui pleurait

Cet article a une histoire. Consultant récemment d'anciens numéros de La Cohorte, j'ai trouvé dans la brochure n°93 de janvier 1987 ce document. Il m'a semblé intéressant, car tous nos adhérents ne sont pas aussi anciens en prise de rang mais ont pu déjà voir cette photo, de vous la présenter ainsi que l'article l'accompagnant.

Histoire d'une photo



Publiée en 1943 dans un fascicule de l'office d'information de guerre des États-Unis (US 603 FR) cette photographie a fait le tour du monde alors qu'elle était ignorée en France occupée, puis libérée.

En mars 1949, la presse américaine s'est mise à la « recherche du Marseillais qui pleurait ». Par un heureux concours de circonstances, l'homme a été retrouvé en 24 heures.

La photographie fut tirée d'un film pris sur la Canebière en décembre 1940 par Monsieur Marcel de Renzies, alors photographe reporter à l'agence Keystone. Déjouant la censure, cette agence réussit à faire sortir le film de France, sans que Monsieur de Renzies ait seulement vu le cliché. Celui-ci parvint à New York via le Portugal.

Correspondant de l'agence Reuter à Marseille, Monsieur Jean-Marie Audibert est contacté à l'aube du 13 mars 1949, tant par France-Soir que par Reuter :

- Débrouille-toi. Tu dois identifier ce brave type à cent à l'heure. File au Provençal où un belino t'attend. Par pitié, débrouille-toi...

Marcel de Renzies confirme qu'il a pris un film sur la Canebière, mais qu'il n'a pas vu la photo. Prévenu dans la nuit, Gaston Defferre donne son accord pour que la photo passe en première page du Provençal. La légende invite les lecteurs à fournir toutes informations permettant d'identifier ce patriote Marseillais.

A 7 h 30, Audibert et Renzies découvrent la photo au marbre du Provençal. Bientôt les coups de téléphone affluent, les premiers sont sans intérêt.

Vers 9 heures, Monsieur Laurent Bistolfi, marchand de charbon, ancien gardien de but de l'O.M., appelle :

- Je connais l'homme de la photo. Je n'ai pas perdu de temps. Il t'attend chez lui ...

L'entretien fut émouvant : « Dieu que la France est aimée! »,

Monsieur Jérôme Barzotti, représentant de commerce, avait horreur de la publicité et des photographes. Sa modestie souffrit un peu de cette célébrité, imméritée d'après lui :

- Mon « expression » était celle d'un homme qui avait le cœur serré par le spectacle auquel il assistait. Je ne faisais, du reste, que traduire le chagrin de tous les Marseillais qui s'étaient, ce jour-là, massés sur la Canebière.

Mais, à la surprise de messieurs Audibert et de Renzies, Jérôme Barzotti connaissait déjà l'existence de cette photo :

- Tenez, l'an dernier, à Chamonix où je prenais quelque repos, je vis venir à moi un monsieur que je ne connaissais pas.

- Excusez-moi, me dit l'inconnu, je vous ai vu quelque part. Ah ! Ça y est, une photo.

L'homme avait un accent belge très prononcé. Je le regardais en souriant, puis lui dit :

- Oui, c'est moi, l'homme de la photo.

- Alors, répliqua le Belge, permettez-moi de vous serrer la main.

Le 14 mars 1949, le Français qui pleurait en voyant passer les drapeaux des régiments dissous est identifié. A travers le monde, on connaîtra - avec neuf ans de retard - Jérôme Barzotti.



Cet article a été composé grâce à une fraternelle collaboration de Monsieur Jean-Marie Audibert, de la section du Gard et de Monsieur Léo Nègre, président de la section des Bouches du Rhône, avec la rédaction de la Revue et aussi grâce à l'aide de Monsieur Gilbert Barzotti, neveu de la vedette de cette histoire.

La photo avait été classée en 1949 un des cinq meilleurs clichés du monde.



Mais l'affaire ne s'arrête pas là. En effet, dans La Cohorte n°95 de juillet 1987, des précisions sont données.



La rédaction de La Cohorte remercie les trois lecteurs qui lui ont écrit pour signaler que cette photo avait paru dans " Sept Jours », hebdomadaire publié à Lyon, dans la zone alors non occupée par les Allemands. Dont acte.

Cette information a été communiquée à MM. Audibert et de Renzis. Ceux-ci confirment les faits exposés dans l'article paru en janvier, à l'exception des conditions dans lesquelles la photo est parvenue aux États-Unis, qui ne sont pas connues, mais supposées.

M. de Renzis a découvert sa photo neuf ans après l'avoir faite, il ne l'avait pas vue dans " Sept Jours » non plus que M. Audibert, ni plusieurs camarades de la région marseillaise, pourtant lecteurs réguliers de cet hebdomadaire. M. Barzotti n'a pas laissé entendre qu'il avait eu connaissance de cette publication.

Peut-être le directeur de Keystone a-t-il voulu, en 1949, monter un « scoop » ? C'est ce que suggère le titre " Histoire d'une photo » de l'article paru dans La Cohorte N° 93 de janvier 1987.

La L.H. et le Gouvernement de Défense nationale

Directeur de la publication
Colonel (er) Yvan ROCH
1 rue de Beaulieu
86240 - FONTAINE le COMTE
Téléphone : 05 49 51 62 68

Rédacteur en Chef
Cdt (er) Michel BAQUIER
Secrétaire départemental
Téléphone : 06 98 39 20 59
Messagerie : smlh86@sfr.fr



Retrouvez la SMLH sur le Web!
<http://www.smlh.fr>

Le **Gouvernement de la Défense nationale** (aussi connu sous le nom de **Gouvernement provisoire de 1870** ou encore **Gouvernement provisoire de Défense nationale**) est formé à Paris durant la Guerre franco-allemande, le 4 septembre 1870 après la capture de Napoléon III à la bataille de Sedan et la proclamation de la République à l'Hôtel de ville.

Fin 12 janvier 1871
Durée 130 jours



Le Gouvernement de la défense nationale.
De haut en bas et de gauche à droite : Jules Favre, le général Trochu, Gambetta, Emmanuel Arago, Adolphe Crémieux, Henri Rochefort, Ernest Picard, Glais-Bizoin, Jules Simon, Garnier-Pagès, Jules Ferry, Pelletan

Les premiers changements de régime ont entraîné des annulations de nominations. Pendant les Cents jours, Napoléon annule les nominations de Louis XVIII faites sous la première Restauration et procède à de nouvelles nominations, elles-mêmes annulées en juillet 1815 lors de la deuxième Restauration. Toutefois, Louis-Philippe rétablit dans leurs droits les promus de cette période troublée par les décrets des 28 novembre 1831 et 30 août 1832.

Plus graves furent les menaces qui pesèrent sur l'essence même de l'institution lors des multiples convulsions politiques du XIXème siècle. Le gouvernement provisoire de la deuxième République hésita entre la suppression ou le maintien à titre militaire seulement. Même débat après la chute du Second Empire : face à FERRY qui souhaitait la suppression, PELLETAN et ROCHEFORT obtinrent le maintien mais en ne conservant que le caractère militaire. La loi du 15 juillet 1873 restaura la Légion d'honneur dans son esprit original, à la fois civil et militaire.

Infos du Siège

La Cohorte :

L'abonnement à La Cohorte est passé à 15 € le 1^{er} janvier 2015

Cotisations annuelles :

Il est rappelé que les cotisations se règlent dès janvier pour les adhérents utilisant le retrait automatique et en juillet pour les autres sociétaires.

Ordre national de la LH :

Dernières nominations et promotions aux J.O. en 2015 : n° 1, 81 et 86.

Le saviez-vous ?

La grande chancellerie de la Légion d'honneur, c'est :

- * 420 collaborateurs dont 112 professeurs
- * 15 000 dossiers de décorations examinés chaque année
- * 200 ans d'archives
- * 2,2 millions de dossiers de décorés
- * 24 M€ de budget
- * 3 sites en Île-de-France dont 2 classés Monuments historiques
- * 1 000 élèves dans 2 établissements secondaires
- * 100% de réussite au bac et au brevet
- * 4 600 œuvres exposées au musée
- * 400 ordres et décorations de 122 États exposés au musée

Par ailleurs, la Fondation du patrimoine et la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur ont signé le 13 septembre 2013 à Paris une convention-cadre de partenariat pour la restauration et la mise en valeur de l'Hôtel de Salm, dit Palais de la Légion d'honneur, et de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, installée dans l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis depuis 1809.

Le coin du secrétaire

Deux défis se posent à la section en ces temps troublés :

- * attirer le chaland légionnaire non adhérent car nous sommes une petite section et « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».
- * pratiquer l'entraide, car c'est la base de notre système et que tous les légionnaires ne sont pas des Crésus (ça se saurait).

Dans les deux cas, un dénominateur commun : VOUS et MOI.

Seules nos actions conjuguées permettront d'amener de nouveaux « clients » à nous et, surtout, de détecter ceux d'entre nous qui, par pudeur, par honte (qui sait), ont besoin et n'ose pas demander.

C'EST NOTRE DEVOIR.

